



Municipalité
Jorat-Mézières

CP | 1084 Carrouge

Préavis N°03/2019

De la Municipalité de Jorat-Mézières au Conseil communal

Jorat-Mézières, le 29 avril 2019

Réf. : 1.10.101.02 / jsk

Rue du Théâtre

Demande de crédit d'étude pour l'aménagement de la chaussée en traversée de localité et remplacement de services divers

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Au vu de l'urgence de la réfection de la Rue du Théâtre, la Municipalité a mandaté le Bureau Gemetris SA pour une demande de crédit d'étude.

Le projet se situe sur la Rue du Théâtre et partiellement sur le Chemin du Levant sur la localité de Mézières.



Objectifs de l'étude

L'étude doit permettre de chiffrer et de faire un projet pour :

- La remise en état de la chaussée selon les directives DGMR en particulier :
 - la réfection de la couche de base de la chaussée ;
 - la mise en place d'une couche de roulement en phono absorbant ;
 - le réaménagement des trottoirs pour une utilisation adéquate par la mobilité douce.

- Le remplacement des conduites d'eau potable selon le PDDE
- Le remplacement ou réfection des conduites EU-EC selon le PGEE
- La mise aux normes des arrêts de bus
- L'adaptation de l'éclairage public

En particulier, il est urgent de réfectionner la Rue du Théâtre car les trottoirs et évacuation d'eau posent problèmes tout spécialement vers le Théâtre et ses bordiers.

Le crédit d'étude estimé se monte à Fr. 70'000.- TTC.

Le montant est basé sur une estimation grossière des travaux à entreprendre. Celui-ci est une avance sur le futur crédit de construction.

Conclusions

Forts de ce qui précède, La Municipalité vous demande, après examen, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :


**Le Conseil communal de Jorat-Mézières,
dans sa séance du 18 juin 2019,
vu le préavis municipal N° 3/2019,
entendu le rapport de la commission chargée de son étude,
considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,**

Décide

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation de procéder à l'étude du projet de réfection de la Rue du Théâtre, travaux d'aménagement de la chaussée en traversée de localité et remplacement de services divers ;
- d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 70'000.-, destiné à l'étude précitée ;
- de financer cette étude par la trésorerie courante, et recours à l'emprunt si nécessaire ;
- de reprendre le coût de cette étude dans le futur crédit d'investissement pour la réalisation des travaux ;
- en cas de non réalisation, d'amortir cet investissement sur 5 ans ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 14'000.-.

Dans l'attente de votre décision, la Municipalité vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à l'expression de sa considération distinguée.

Pour la Municipalité :

Le Syndic :  Patrice Guenat

La Secrétaire :  Josette Sonnay Khatanassian



Municipaux responsables : Madame Sonia Hugentobler et Monsieur Patrice Guenat, Syndic
Préavis adopté par la Municipalité lors de sa séance du 29 avril 2019